



Trait – d'union

24 - Janvier 2021



Edito

Chères Coinchelaises et chers Coinchelais,

L'année 2020 s'achève... L'histoire retiendra l'année de la première pandémie à l'échelle mondiale et du plus fort recul économique depuis la seconde guerre mondiale.

Malgré un cadre de vie privilégié, les confinements longs mais nécessaires, l'annulation ou le report à des dates ultérieures de nombreuses manifestations privées ou publiques resteront gravées dans nos mémoires.

Vous en conviendrez, il y a des périodes plus simples pour démarrer un mandat, mais notre village doit continuer à vivre, à avancer pour relever les différents défis qui s'offrent à nous.

Je souhaite une nouvelle fois vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordé lors des élections du 15 mars dernier. C'est avec la sérénité et l'optimisme nécessaires, que nous nous engageons dans différents projets parfois difficiles et exigeants mais passionnants.

Malheureusement comme vous vous en doutez, nous ne pourrons pas nous retrouver pour notre traditionnelle galette des rois, ce moment si important dans la vie de notre village.

Aussi, tous les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci soit pour vous et vos proches, synonyme d'épanouissement et de réussites dans tous vos projets, tant à titre personnels que professionnels. Mais surtout que cette année 2021 soit pour chacun d'entre vous, riche en bonheur, en amitié et en santé.

Prenez bien soin de vous, de vos proches et de tous ceux qui vous sont chers.

Votre Maire
Anthony LEMAIRE



Commémorations.....	3
Hommage.....	5
Vie Communale.....	7
Bien Vivre Ensemble.....	12
Vie Associative.....	14
Nos Réalisations.....	17
Nos Projets.....	22
Etat Civil.....	25
Vie Pratique.....	27



Compte tenu du contexte sanitaire et conformément aux dispositions préfectorales les cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre se sont déroulées en comité restreint.

Seuls les élus étaient invités à cette cérémonie alors qu'habituellement plusieurs habitants viennent rendre hommage à nos soldats morts pour la France.

A eux, l'immortalité, à nous le souvenir.....

Souvenir de Mr PORET qui est décédé cette année et qui, chaque année, faisait reflourir dans nos mémoires le petit bleuet de France, symbole des combats de 14-18 alors que les anglais portent, le 11 novembre, un coquelicot rouge.

Pourquoi les fleurs sont des symboles et souvent rassemblent ou protègent les hommes ; la « rose blanche », symbole de la résistance étudiante allemande en 1940 ; les géraniums qui fleurissent aux fenêtres et disparaissaient quand l'alerte était passée. Mais ces combattants de l'ombre offrirent leur vie avec passion, insouciant de la jeunesse, pour un idéal, pour leur patrie. Le lieu-dit Fouchifol la Planchette témoignent de leur engagement et de leur sacrifice.

A nous le souvenir, à eux l'immortalité.

“ ”

Texte apporté par
une Coinchelaise
qui a voulu
rendre un
hommage
particulier à
Jacques Poret ,
ancien président
des anciens
combattants.

“ ”

ILS FURENT RESISTANTS...

Croisés parfois dans la foule anonyme
Visages inconnus, silhouettes anodines,
Peut-être remarqués à cause des cheveux blancs,
De simples vieux cheminent, en marchant lentement.

S'ils sont vieux maintenant, ils eurent une jeunesse
Qui parfois fut remplie de beaucoup de hardiesse ;
Car certains parmi eux, un faible pourcentage,
N'acceptèrent jamais le joug de l'esclavage.

Dans une France exsangue, saignée par l'occupant,
Soldats sans uniforme, ils furent résistants ;
Ignominieusement traités de terroristes,
Par ceux qui prétendaient être loyalistes.

Frôlant mille dangers dont ils avaient conscience,
Harcelant l'ennemi sur les routes de France ;
Le but de leur combat : c'était la liberté
Conquise par les français qui en ont hérité.

Les années ont passé, effaçant les mémoires.
De nos jours, peu de gens s'intéressent à l'histoire.
Conséquence des temps ou l'égoïsme est roi,
Les jeunes générations ignorent leurs exploits.

Oubliés par le peuple, ignorés des médias
Qui falsifient les faits, occultant leurs combats.
Encore faudrait-il qu'ils aient la connaissance
De l'histoire du passé de notre vieille France.

***Jean HUIN « Marseille » dans la clandestinité,
appartient au corp franc « Pommies » qui rejoignit le 4ème Régiment de Tirailleurs
Tunisiens de la 1° Armée Française, en 1944.***

**Cette année notre village a malheureusement perdu, trois de ses habitants emblématiques.
Humblement, nous avons souhaité leurs rendre un dernier hommage...**

Germaine ZENNER, le 6 Janvier.

La commune a perdu sa doyenne, qui a rejoint son époux Jean, décédé il y a un peu plus de trois ans. Les voilà de nouveau réunis.

Germaine, ou encore "Mémère Germaine", comme beaucoup de monde l'appelait ici, était l'incarnation même de la gentillesse, de la bonté, et son sens de l'accueil était omniprésent. Vous ne pouviez pas passer sans qu'elle vous propose un bout de gâteau, ou "un p'tit coup" à boire. Il était rare que l'on ne reste que 5 minutes chez elle.

Derrière Jean, elle aura fait beaucoup de choses pour le village. On pourrait parler en particulier de sa participation active à l'ASOC (Association pour la Sauvegarde de l'Orgue de Coinches). Si Jean a beaucoup bricolé pour l'association, Germaine n'a pas été en reste. Elle a brodé un certain nombre de napperons et aucune balance ne pourrait peser ensemble tous les gâteaux qu'elle a confectionnés.

Et que dire de sa présence auprès des enfants ? La cour de sa maison était un terrain de jeu magnifique. On ne pourrait pas compter le nombre de parcours pour rollers ou vélos qui y ont été tracés, le nombre de scénettes de théâtre qui y ont été jouées, toujours avec la participation active de Germaine pour prêter un peu de matériel ou être une spectatrice attentive de tous ces petits instants de bonheur.

Jacques PORET le 15 Juin.

Président de l'association des anciens combattants, il nous a apporté beaucoup dans sa simplicité et sa serviabilité. Arrivé à Coinches avec son épouse Geneviève dans les années 90 pour y passer sa retraite, il s'est tout de suite intégré au village.

Son passé de combattant médaillé d'Afrique du Nord l'a amené tout naturellement à s'inscrire à l'association des Anciens Combattants de Coinches où, pendant 22 ans, il a assumé le rôle de Vice-Président puis de Président à la mort du regretté Daniel DIDIER. Sa collaboration avec la municipalité a été très riche et nous avons toujours eu de belles cérémonies patriotiques très méticuleusement organisées.

Ce devoir de souvenir et de gratitude envers nos aînés combattants lui tenait à cœur. Tous les ans, il apportait un soin tout particulier au texte à faire paraître dans le bulletin communal en essayant de recruter des adhérents pour que le Souvenir ne meurt pas.

Mais, en fin d'année dernière, un événement l'a énormément attristé. Ses ennuis de santé lui ont fait se poser cette question : qu'allait devenir l'association des anciens combattants de Coinches à l'heure de son départ ? Les volontaires à la succession ne se faisant pas connaître et le bureau en place ne pouvant plus assumer le travail demandé, il a dû, la mort dans l'âme, après une assemblée générale extraordinaire, décider de la fin de cette association qui lui tenait tant à cœur.



Cette année notre village a malheureusement perdu, trois de ses habitants emblématiques.
Humblement, nous avons souhaité leurs rendre un dernier hommage...

Bernard LEMAIRE le 3 Octobre.

Bernard était un passionné, un ami sincère et fidèle.

Fidèle, il l'était avec 43 années de sa vie professionnelle dans la même entreprise. Il l'était aussi au village qui l'avait accueilli en 1979 et pour lequel il avait consacré du temps comme conseiller municipal.

C'est au début de sa retraite qu'il avait décidé de vivre pleinement sa passion.

Amoureux de la nature, il avait découvert la fabrication des boissons fermentées à base de fruits, autrement dit les "petits crus" si bien connus, dans les années 80. Et depuis, aidé par sa femme Mauricette, il y avait consacré toute sa vie, et avait été de très nombreuses fois récompensés pour la qualité de ses produits. Il participa aussi activement à la réussite de la "fête de la tarte" à Coinches à l'époque où elle avait encore lieu.

C'était un passionné : passionné de ses petits crus, passionné de son terroir. Là encore, il avait mis toute sa vitalité et toute sa détermination pour aider à la réussite d'évènements qui sont de nos jours incontournables. On peut parler du salon de la gastronomie qu'il avait lancé avec l'association ARIAL à Saint-Dié, ou encore du drive fermier auquel il participait, ainsi que le Festival International de Géographie, ou encore le marché de Noël de Saint-Dié.

Son travail et sa gentillesse ont grandement participé à la renommée de notre village, et pour cela, nous ne le remercierons jamais assez.





Nous avions rendez-vous les 27 et 28 septembre pour l'opération « Nettoyons la nature », malheureusement le mauvais temps nous a contraint à annuler.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 17 et le 18 Avril 2021!



Notre village a participé pour la première fois à l'opération « Protégeons la Nuit » qui a pour objectif de nous sensibiliser à la pollution lumineuse nocturne.

Cette nuit-là, nous avons procédé exceptionnellement à l'extinction de l'éclairage public.

Un documentaire intitulé "la nuit des animaux", a été proposé par le « pays de la déodatie ».

La projection a été appréciée du public composé d'une trentaine de personnes.





Le film qui a duré une petite heure, a été suivi d'une marche nocturne sous un ciel étoilé, ce qui a permis de découvrir les animaux qui se promènent la nuit dans nos villages et forêts.

Les silhouettes, les cris et les anecdotes sur le cerf, le sanglier, et bien d'autres ont fait sensation auprès des petits et grands.

Un grand Merci à Francis MERGY pour toutes ses réalisations!



Les élèves de la classe de Mme MERGY (Maternelle & CP) ont préparés de beaux panneaux pour illustrer cet évènement.



Legs Aubert

Cette année encore, nous attribuons une bourse d'un montant de 125€ à un élève méritant de la commune. En contrepartie, le récipiendaire doit assurer l'entretien et le fleurissement de la tombe de Madame AUBERT pendant une année.

Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier au secrétariat de la mairie.



Salle Communale

Depuis quelques années, la salle communale est à votre disposition pour vos repas de famille, il vous suffit de remplir un contrat de location auprès de la secrétaire de mairie. Vous pouvez la louer le Week end de 9h à 19h. Le tarif est de 50 Euros la journée, une caution de 300 Euros ainsi qu'une attestation d'assurance vous seront demandés à la signature du contrat.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à la mairie ou auprès de Mme BATOT Séverine, responsable de la salle.



Vignettes transport scolaire

Transport
SCOLAIRE



Nous vous rappelons que la commune prend à sa charge 50% de l'achat des vignettes de transport scolaire.

N'hésitez pas à vous présenter au secrétariat de mairie avec votre justificatif de paiement et un RIB.

Liste électorale

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.



Vidange de fosses

Depuis quelques années, nous proposons le groupement de commandes pour la vidange des fosses toutes eaux.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'organisation de l'édition 2021.



Recensement



Cette année, nous avons accueilli Mlle STORCK Alison, habitante de Remomeix qui a réalisé dans notre village le recensement de la population

Panneaux affichage

Nous avons installé un nouvel espace d'affichage sur le côté de la mairie.

Vous y retrouvez notamment l'ensemble des décisions d'urbanisme, les comptes rendus de conseil municipal, les arrêtés municipaux et préfectoraux...



Vente de bois



Cette année, c'est Mr Christophe PUTIGNY qui a été tiré au sort lors d'une réunion de conseil municipal.

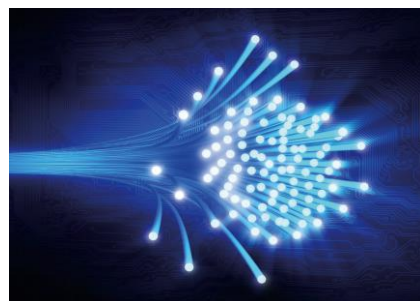
Pour rappel, il y avait 5 Stères mis en vente à 40 Euros le stère.

Fibre Optique

Compte tenu du contexte sanitaire, les travaux qui étaient initialement programmés pour le 1er trimestre de 2020 ont été reportés à 2021.

La première réunion a eu lieu en mairie le 2 décembre dernier, celle-ci avait pour objectif de recenser les différentes habitations de notre commune.

La date prévisionnelle d'achèvement des travaux est prévue en septembre 2021.



Illumination de Noel



Cette année, c'est Emmie et Lina (7ans) qui ont choisi les emplacements des illuminations dans notre village.

Nous avons passé un agréable moment tout en respectant les gestes barrières.



Quelques rappels

Si vous entreprenez des travaux bruyants ou que vous prévoyez d'organiser une fête, vous devez respecter certaines contraintes afin de ne pas importuner vos voisins.

Pas avant l'heure, pas après l'heure !!!



Les plages horaires à respecter sont :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.

L'entretien de vos haies vous incombe et elles ne doivent pas dépasser sur le domaine public. Faites bien attention à respecter les règles d'alignement.

Les feux de déchets verts restent interdits!



Quand vous faites des travaux sur vos habitations, ils peuvent être soumis à permis de construire ou à déclaration préalable.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie si vous ne voulez pas être contraint de démonter vos aménagements.

Régulièrement des chiens sont trouvés errants sur la voie publique. Il vous est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse lorsque vous les promenez et que vous êtes responsables des dégâts qu'ils pourraient créer.

En l'absence de clôture, nous vous remercions également de prendre les dispositions pour éviter qu'ils n'importunent pas les promeneurs.



Code de la route

Notre village n'échappe pas au code de la route !

Pour mémoire, la vitesse à l'entrée d'une agglomération est limitée à 50 km/h.



Il existe plusieurs zones 30km/h au sein de notre village: dans la rue du 11 novembre, au niveau des ralentisseurs, tout comme la rue de la mairie où se trouve notre école. En effet, il n'est pas rare de voir passer des véhicules qui ne respectent pas la limitation de vitesse aux abords de la mairie.

C'est pourquoi, nous en appelons à votre civisme afin respecter les consignes de sécurité.

Il s'agit ici de la vie de nos enfants...

Il faut donc absolument ralentir !!



Association R.E.C.R.E

Remomeix et Coinches réussir l'école

Cette année, nous avons décidé avec regret de ne pas organiser la marche populaire à la suite des événements actuels.

Le 27 septembre, un vide armoire a été organisé mais pour des raisons sanitaires, nous avons limité à 10 le nombre d'exposants dans le préfabriqué et sous le préau de l'école.

Le port du masque était obligatoire, du gel hydroalcoolique était à disposition, une entrée et une sortie distinctes étaient prévues pour éviter que les personnes ne se croisent.



Le marché de Noël prévu le Week end du 5 et 6 décembre, a été annulé.

Une brioche et des clémentines ont été offertes aux enfants à la Saint Nicolas.

Pour Noël une surprise avait été prévue pour les classes du RPI.

Réservez vos agendas :

Rendez-vous le dimanche 12 Septembre 2021 pour la 24^{ème} Marche Populaire.



L'association RECRE, vous présentent ses meilleurs vœux pour 2021, prenez bien soin de vous.

Mr Laurent BATOT

Le président

Association ACOIREM

L'association ACOIREM a été créée en 2018 sur le RPI de Coinches et de Remomeix.

C'est une association de parents d'élève, en conséquence chaque parent en est membre et sans vous, les projets ne pourront pas aboutir !

Avec les évènements de cette année, nos manifestations ont été perturbées.

Le marché aux fleurs et la kermesse ont dû être annulé. Tout comme le marché de Noël qui devait être prévu en décembre.

En revanche, les ventes de fromages du Jura, de chocolats de Pâques et de Noël de la chocolaterie Thill, de pâtés et quiches de Chez Magali, de parfum ou de sapin de Noël ont été maintenues. Celles-ci permettront d'investir dans des outils et des jeux pédagogiques pour nos enfants.

ACOIREM a déjà financé des outils extérieurs (ballon, but de foot, roues de motricité...). Cette année, ce seront certainement des outils pédagogiques pour les classes.

Ces opérations de vente permettent également de faire l'acquisition du matériel pour diverses activités proposées sur les temps de garderie par Sandrine.

L'association participe aussi au financement des voyages de fin d'année. Là encore, à la suite de la crise sanitaire, il n'y a pas pu avoir de sortie cette année.

C'est pourquoi, une carte cadeau d'une valeur de 25 euros chez King Jouet avait été remise à chaque enfant pour qu'il puisse se faire plaisir malgré ce contexte qui peut être frustrant et stressant à cet âge.

Nous continuerons à nous investir et à nous mobiliser pour nos écoles et surtout pour nos enfants, cette année.

Nous espérons que de nouveaux projets verront le jour. Tout dépendra des évènements mais aussi de l'investissement de chacun !

Mme Marthe Armand Dubreuil

La Présidente



Nous remercions
l'association ACOIREM
et plus particulièrement
Frédéric Combeau pour
la création des
décorations accrochés
au grillage de l'école qui
ont donné des étincelles
dans les yeux des
enfants !



**Une rumeur insistante précise qu'il
nous réserve bien d'autres
surprises pour l'année prochaine...
Mais CHUT!!!**



CCAS

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, nos anciens n'ont malheureusement pas eu l'occasion de se retrouver comme chaque année autour d'un bon repas.

Nous n'avons pas souhaité prendre le moindre risque avec la santé de nos aînés, c'est pourquoi cette année, les membres du CCAS ont décidé d'offrir une carte cadeau d'une valeur de 25€. Elles ont été distribuées le samedi 5 décembre sous le préau de l'école pour limiter les risques sanitaires. Par la même occasion, des cartes de vœux, préparées par les enfants du RPI, ont été remises à nos anciens.



Amicale de Coinches

L'année 2020 fût une année particulière à bien des égards. Les différentes périodes de confinement et les mesures sanitaires en vigueur tout au long de l'année nous ont contraint à annuler toutes nos manifestations.

La vie sociale été réduite à sa plus simple expression et nous ne pouvons que le regretter mais c'était, sans doute, la meilleure solution pour limiter, au maximum, les effets néfastes de la pandémie.

Comme chacun d'entre vous, nous espérons que 2021 nous permettra de renouer avec cette vie sociale qui nous a tant manqué. A cet effet, vous trouverez ci-dessous le programme de nos activités qui nous permettront de nous retrouver dans une ambiance conviviale et de joie de vivre.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Toute l'équipe de l'Amicale de Coinches vous souhaite
une bonne et heureuse année 2021

Dates	Manifestation	Lieu
Lundi 05 avril	Chasse aux Œufs	Coinches
Dimanche 25 avril	Vide-greniers	Coinches
Samedi 19 juin	Fête de la Musique	Coinches
Samedi 03 juillet	Partie de Pêche	Etang de Raves
Samedi 02 octobre	Repas Dansant	Salle Polyvalente d'Entre Deux-Eaux
Dimanche 04 décembre	Saint Nicolas	Coinches

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre Président, Gérald SIMON :

06 27 95 30 38 ou 03 29 52 99 71

Société de chasse la Saint Hubert



La société de chasse Saint Hubert de Coinches a été fondée le 5 Août 1962. Elle se compose aujourd'hui de 10 chasseurs dont 5 habitants de notre commune.

L'ouverture de la chasse a eu lieu le 20 septembre dernier, il y a de l'affut qui est autorisé depuis le début du mois de juin pour le chevreuil mâle, le sanglier et le renard.

Nous sommes très vigilant sur la sécurité, c'est pourquoi, nous demandons aux promeneurs en période de chasse de s'habiller en clair (gilet fluo) et de tenir leur chien en laisse.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Amicalement

Les chasseurs

Les lilas

À la suite du confinement, nous avons malheureusement dû cesser nos activités.

Bon courage à toutes et à tous dans ces moments difficiles.

Marie Claire GLEE
La Présidente



a
r

Comme pour tous, l'année 2020 à l'école a été fortement impactée par la COVID-19.

Je tiens à saluer l'engagement de tous; enseignants, élus, agents du RPI pour leur implication.

Ils ont su trouver des solutions pour adapter rapidement les locaux, l'organisation de la cantine et de la garderie, les activités, les apprentissages aux conditions sanitaires évolutives.

Ils ont ainsi permis aux enfants de continuer à travailler, à progresser, à s'amuser aussi dans des conditions les plus sereines possible.

Je tiens également à remercier Mme Marchal, qui en accord avec ses collègues, a proposé aux vacances de Toussaint un stage de réussite aux élèves ayant le plus besoin d'un soutien.

Les enfants nous boostent, nous invitent à regarder l'avenir et à espérer des jours meilleurs.

Le Président du RPI,

M. Hubert RINGOT



Les Effectifs 2020-2021

Classes de Coinches	03.29.57.73.66	M ^{me} MERGY	Maternelle PS - MS-GS-CP	18
		M ^{me} OXARAN	CE1-CE2	19
Classe de Remomeix	03.29.55.36.37	M ^{me} MARCHAL	CM1 -CM2	12
			TOTAL	49

Budget 2020

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
	91 500.00	70 083.91
Résultat reporté		21 416.09
TOTAL	91 500.00	91 500.00

INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
	400.00	8.42
Résultat reporté		391.58
TOTAL	400.00	400.00

- ✓ Un nouveau bec à benne pour le tracteur: Nous avons fait reprendre une ancienne pelle inutilisable et inutilisée pour réduire le coût de l'opération soit **500,00 € TTC**.



- ✓ Le préau de l'école a reçu un coup de jeune cette année. Un éclairage LED a été installé et les murs ont été crépis et repeint.
- ✓ Les 25 radiateurs du bâtiment mairie / école ont été renouvelés par la société AEP service de Sainte Marguerite pour une somme de **10 229,20 €**. Un système de pilotage centralisé a été installé. Cet investissement doit nous permettre de réaliser des économies substantielles très rapidement.
- ✓ L'entreprise CARASOL de Wisembach a été retenu par le conseil municipal, pour effectuer les travaux d'élagage. Cette année c'est les rues du 11 Novembre, de la Haute Coinche et de la May qui étaient concernées. Sébastien notre employé communal ainsi que par Danielle, Hubert et Francis du conseil municipal ont participé au ramassage. D'autres rues seront nettoyées dès l'année prochaine. Coût de l'opération **1920,00 € TTC**.



Réseau d'eau

Avant de passer la compétence « eau potable » à la communauté d'agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges, nous avons souhaité moderniser notre station de traitement.

Les travaux commandés à l'automne 2019 auprès de la société Captage Neutralisation de Saint Michel sur Meurthe, comprenaient un nouveau système de traitement par UV, un système de télésurveillance, un système de télégestion et le changement des compteurs de sortie de réservoir.

Ces travaux d'un montant de **19 670,00 € TTC** sont financés sur nos fonds propres et ont été livré en Février 2020.

Nous avons pu tester l'efficacité de nos nouveaux équipements pendant la période estivale et la phase de sécheresse qui a entraîné la forte chute de production journalière en eau potable.

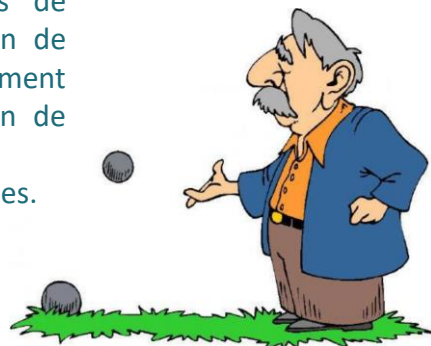
La télégestion nous a notamment permis une plus grande réactivité et davantage de précision pour déterminer nos besoins d'approvisionnement sur la commune de Raves.



Terrain de loisirs

Nous discutons actuellement avec plusieurs propriétaires de parcelles situées au centre de notre village, avec l'ambition de pouvoir y créer un terrain de loisirs qui devrait être notamment composé d'un chemin de promenade, d'un nouveau terrain de pétanque et d'un verger communal.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de nos avancées.



Cheminement doux

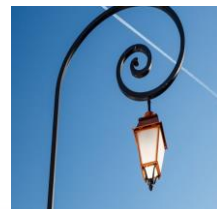
Nous souhaitons réouvrir aux piétons, plusieurs anciens chemins au sein de notre village. C'est l'ancien chemin entre la rue de la corneille et la distillerie qui sera prochainement réhabilité.

Local stockage à matériaux

Nous travaillons actuellement à la création d'un espace de stockage pour les matériaux et notamment le sel de déneigement. Nous réfléchissons à un emplacement qui serait situé à proximité de notre local technique.

Eclairage Public

Nous étudions la possibilité de renforcer et d'améliorer notre éclairage public. Cette opération va notamment consister à équiper la partie haute de la rue de la Chapelle et combler différentes zones dites « noires » qui peuvent représenter un danger pour les piétons. Nous souhaitons également équiper le city stade et l'aire de jeux.



Travaux routiers

Réfection de voirie:

Au printemps 2021, c'est la rue de l'église qui fera peau neuve.

Nous sommes actuellement dans l'attente des différentes demandes de subventions.

Un entretien régulier est nécessaire pour maintenir en état notre réseau routier et nous nous engageons à investir régulièrement en ce sens.

La sécurité est un problème qui nous préoccupe toutes et tous.

Les services du département ont mis en place un contrôle de vitesse pendant quelques semaines rue des prés St Diez (RD58C), nous avons relevé des vitesses extrêmement élevées et un record honteux et déplorable à 122Km/H.

C'est pourquoi, nous avons décidé de mettre en place un aménagement expérimentale, qui nous permettra de vérifier son efficacité avant d'envisager des travaux plus conséquents.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou de vos suggestions.



Bientôt un radar pédagogique!

Un radar pédagogique viendra prochainement compléter ce dispositif, nous sommes actuellement dans l'attente des demandes de subventions, avant de finaliser son acquisition.



L'ensemble de ces travaux seront mis en place pour limiter la vitesse et surtout pour la protection des riverains et la sécurité de nos enfants!

Maison communale

Il me semble important de reprendre avec vous l'historique de ce dossier épineux, afin que chacun d'entre nous puissent en saisir les tenants et les aboutissants et ainsi se faire sa propre opinion.

En 2008, la commune a utilisé son droit de préemption pour acquérir une ancienne ferme, située en face de la mairie, pour un montant de 120 000 €, financée via la souscription d'un emprunt bancaire qui se terminera courant 2021. Cette opération a été réalisée dans un contexte de menace de fermeture de notre école et sous fond de tension avec la municipalité de Remomeix.

En 2012, un second projet de création d'une salle d'activités périscolaires et de deux logements. Ce choix avait fait suite à la parution de la loi sur le réaménagement des rythmes scolaires et aux études du PLU qui montrait un manque de logement locatif sur notre commune.

Ce projet n'aura malheureusement pu aboutir, faute de subvention et de financement.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, un troisième projet consistant en la création d'une nouvelle mairie conforme aux normes d'accessibilité dont le coût estimé était de 450 000 €, n'aura pu être concrétisé.

Depuis plusieurs mois, un quatrième projet consistant en la création de deux appartements est à l'étude dont vous trouverez ci-dessous la dernière version des plans de notre architecte. Nous avons cherché à minimiser au maximum le coût des travaux en travaillant les aspects techniques, afin de rendre cette opération financable. Malgré nos efforts, nous restons sur un budget prévisionnel d'environ 400 000€.



Dans le contexte actuelle, les subventions se font rares pour ce type d'opération et nous ne pourrions pas endetter la commune au-delà de 300 000€. Nous devons donc rapidement prendre une décision parmi les différentes options qui s'offrent à nous, à savoir:

- Rénovation de la maison avec création de deux appartements
- Vendre la maison en l'état pour profiter d'un marché de l'immobilier potentiellement favorable
- Démolir la maison et construire deux logements neufs (Coût estimé 350 000€)
- Démolir la maison et vendre la parcelle de terrain constructible

Quelque soit le choix qui sera fait, celui-ci ne nous permettra pas de récupérer le montant de notre investissement initial et nécessitera potentiellement un recours à l'emprunt. Néanmoins, gardons tous en mémoire que cette acquisition nous aura sans doute permis de conserver notre école quelques années de plus.

Nous sommes face à un choix stratégique et impactant pour notre commune et nous souhaitons vous associer à notre future décision. C'est pourquoi nous vous proposons de nous communiquer votre avis sur le sujet via le formulaire joint à ce bulletin.

Nous vous remercions pas avance pour votre participation.

Notre village change, il évolue en fonction des départs et des arrivées, des naissances et des décès.

Notre registre en porte les traces. En voici le détail pour l'année 2020.

Décès

- Madame Germaine ZENNER née THOMAS, rue de l'Eglise, le 06 janvier 2020.
- Monsieur Jacques PORET, rue de la Haute Coinche, le 15 juin 2020.
- Monsieur Bernard LEMAIRE, rue de la Haute Coinche, le 3 octobre 2020

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles, qu'elles soient assurées que toutes nos pensées les accompagnent en ces moments difficiles.

Mariage & PACS



Cette année, nous avons eu le plaisir de célébrer le PACS de Madame Stéphanie DREHER et Monsieur Laurent VIRTEL, rue de la chapelle. Tous nos vœux de bonheur!!!

Naissances



- Margot MALLINJOURD, née le 23 Mars 2020 - Fille de Mr MALLINJOURD Cédric et de Mme JACQUET Amandine, rue du 11 novembre,
- Lorenzo DE ANGELI, né le 5 avril 2020 - Fils de Mr et Mme DE ANGELI, rue de la mairie.
- Anna BRESCH, née le 12 Août 2020 - Fille de Mr BRESCH et Mme FERRAZ, rue du 8 mai.
- Naïs VIRTEL, née le 29 septembre 2020 - Fille de Mr VIRTEL Laurent et de Mme DREHER Stéphanie, rue de la chapelle,

Bienvenue à ces petits bouts de choux et félicitations aux heureux parents!

BIENVENUE !

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants au sein de notre joli village.

Nous regrettons de ne pas avoir pu les honorer comme il se doit autour d'un verre de l'amitié, compte tenu du contexte sanitaire actuel. Ce n'est que partie remise !!!

- Monsieur Anthony CREA et Madame Hélène FOUCAL, 156 rue de Malingoutte.
- Monsieur Matthieu HENRY et Madame Noémie JACQUES, 359 rue du 8 mai.
- Monsieur Rémi BLEEKER, 25 rue de la chapelle.

Ordures Ménagères

Suite aux différents problèmes de stockage rencontrés au point de collecte de la rue de Péraupré, avec notamment des dépôts sauvages et la présence de nuisibles.

Nous avons mis en place des bacs à clé pour y stocker les sacs jaunes des habitants de la rue Malingoutte. La solution retenue semble faire ses preuves depuis quelques semaines.




N'oubliez pas que les sacs jaunes sont à déposer la veille et ne doivent pas encombrer la voie publique plusieurs jours à l'avance.

Nous vous rappelons que les ordures ménagères doivent être mises dans vos conteneurs à clé.

Elles ne doivent pas être déposées n'importe où, la commune peut verbaliser les contrevenants pour non-respect de ces obligations.


Rappel de ce que nous pouvons mettre dans les sacs jaunes

VERRE



Bouteilles, pots, bocaux, verrines
(vides et sans bouchons !)

à déposer ici



Sont toujours refusés :
la porcelaine, la vitrocéramique, le verre de vaisselle,
les pots de fleurs, les vitres et miroirs, les ampoules.

PAPIERS ET EMBALLAGES



Papiers, journaux, revues,
magazines, cartonnettes,
briques alimentaires



Bouteilles et flacons
plastiques avec
bouchons y compris
produits d'hygiène et
d'entretien



Boîtes de conserve,
canettes, bombes aérosol,
petits métaux

à mettre dans
les sacs jaunes



**Les consignes de tri
sont susceptibles d'évoluer
dans le courant de l'année.**

À PARTIR DU SAMEDI 9 JANVIER 2021

LA COMMUNE DE COINCHES EN PARTENARIAT AVEC LES BÉNÉVOLES DU CCAS MET EN PLACE UN NOUVEAU SERVICE

Point de Retrait

Vos courses livrées près de chez vous !



LE PLUS
GRAND CHOIX
DES DRIVE



RESPECT
DE LA CHAÎNE
DU FROID



PRIX DU
MAGASIN
CORA SAINT-DIE**



PLUS DE 30 000
RÉFÉRENCES
DISPONIBLES



GAGNEZ DU TEMPS :
AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

**Frais de livraison au point de retrait cora à 4,99€, Conditions et éligibilité sur coradrive.fr/saintdie.



- 1** je commande mes courses directement sur le site internet www.coradrive.fr/saintdie
commande possible à partir du mercredi 6 janvier 2021
- 2** je choisis, à la validation de ma commande, le point de retrait «commune de Coinches»
- 3** je récupère mes courses le samedi à l'ancienne cure entre 9h et 10h

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ CONTACTER :
LAURENT HATTON : 06.30.64.38.58 - SYLVIE COMBEAU : 07.81.06.49.74



Suivez toute l'actualité et les alertes de notre commune grâce à l'application smartphone ou sur votre ordinateur.

1

Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3

Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :
SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier **GRATUITE**
Téléchargement gratuit et sans engagement



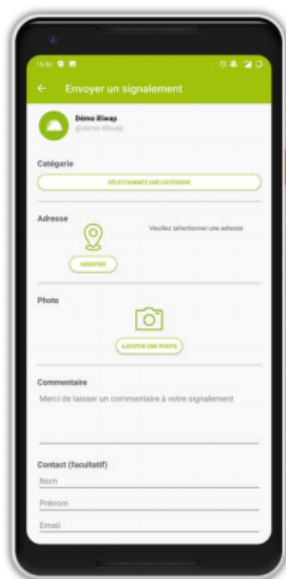
Vous retrouverez également toutes ces informations sur la page Facebook de notre village :
« BIEN VIVRE A COINCHES »

N'hésitez pas à utiliser la fonction signalement citoyen qui vous permet de nous remonter instantanément des informations ou des problèmes dont vous seriez témoins sur notre commune.

1) En cliquant sur le mégaphone en haut à droit de la page de la mairie



2) En cliquant sur le mégaphone "Signalement" dans la barre d'onglet située en bas de l'écran de l'application



1- Renseigner la catégorie et la sous-catégorie du signalement

2- Indiquer la localisation du signalement

3- Prendre une photo

4- Joindre un commentaire au signalement

5- Renseigner les coordonnées de contact (étape facultative)

6- Accepter le traitement des données personnelles

7- Envoyer le signalement



- **Directrice de la publication** : Séverine BATOT
- **Nos remerciements à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration de ce bulletin.**
- **Imprimeur:** INTERTRACE à Pair-et-Grandrupt
- **Crédits photos** : Mairie de Coinches
- **Tous droits réservés** : Mairie de Coinches
- **Dépôt légal** : 1^{er} trimestre 2021



Mairie

1 place Pierre Grandidier 88100 Coinches

Tél: 03.29.51.73.83

Email: mairie.coinches@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public:

Le Lundi de 8h30 à 10h00 et de 14h00 à 17h00

Le Jeudi de 8h30 à 12h00

Le Samedi de 8h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)